

Point 49 : Services publics de distribution d'électricité, de distribution de gaz et service public de réseaux de chaleur – Rapports annuels des délégataires

Intervention : Éric COUVEZ (Saint-Herblain)

Madame la présidente, chers collègues,

Les rapports annuels des délégataires qui nous ont été fournis avec cette délibération sont éminemment stratégiques. Ils nous permettent de mieux connaître et comprendre les processus d'approvisionnement énergétique de notre métropole. Le groupe des élus communistes prend acte de ces rapports.

Permettez-moi cependant de faire une parenthèse sur l'actualité locale et condamner l'annonce faite par la direction d'EDF de l'abandon, après de nombreux attermolements, du projet Ecocombust 2 à la centrale de Cordemais, qui, comme vous le savez, consistait à convertir les deux tranches charbon de la centrale à la biomasse. Ce projet de transition énergétique, pourtant reconnu comme un modèle de conversion écologique, breveté grâce aux fruits de la réflexion et du savoir-faire des agents EDF de Cordemais, aurait permis à d'autres centrales, en Allemagne et dans le monde, de mettre en œuvre ce processus, vertueux pour les ressources de la planète et bon pour le climat.

La décision d'EDF, comme je l'ai dit au nom du Groupe Communiste, est condamnable et je crois que beaucoup, dans cette Assemblée, ont eu des déclarations fortes à l'encontre de ce choix incompréhensible, qui, nous l'espérons, sera revu par le nouveau gouvernement Barnier. C'est pourquoi je voudrais dire aux élus de la droite désormais tous réunis derrière Emmanuel Macron, que nous attendons que Madame Garnier défende le projet au plus haut niveau de l'État. Nous serons vigilants sur ce point et appelons à la mobilisation de tous les élus locaux, de manière transpartisane, à se trouver aux côtés des 1000 salariés directs et indirects de la centrale, pour contribuer à gagner cette bataille décisive pour notre département.

Pour ce faire, je vous invite tous à la Réunion Publique, ce jeudi 10 octobre prochain, à 18h, salle de l'hippodrome de Cordemais pour y débattre et apporter notre soutien.

D'autre part, malheureusement, et vous en conviendrez, notre département est sous le feu des mauvaises nouvelles industrielles et énergétiques, en effet nous condamnons également la décision d'Enedis à l'issue du CSE de vouloir fermer le centre de formation ENEDIS à Saint-Étienne-de-Montluc d'ici fin 2027 !

Tout comme le plan social annoncé chez General Electric, avec 220 Emplois en jeu sur Herblain !

Alors que l'énergie éolienne a vocation à se développer afin de renforcer le mix énergétique, ces annonces, avec l'abandon de la conversion de Cordemais, sont un coup porté à l'innovation technique, à la production industrielle et à l'emploi ligérien. D'autant que PAPREC, le producteur de pellets, partenaire du projet Ecocombust 2, pourrait, par ricochet, lui aussi jeter l'éponge, alors que 200 emplois locaux sont à pourvoir !

Pour rappel, ces pellets faits à partir de bois de classe B, sont un combustible biomasse qui, non seulement permet de produire de l'énergie avec un bilan carbone neutre, mais aussi de valoriser des déchets bois issus des centres de tri des collectivités, afin d'être utilisés localement dans les chaudières bois nécessaires pour garantir l'efficacité de nos chauffages urbains.

Je vous remercie de votre attention.